



Procès en appel des salariés Air France :

LA CONFIRMATION D'UN JUGEMENT POLITIQUE

Ce mercredi 23 mai 2018, le verdict est tombé dans l'affaire que tout le monde appelle celle « de la chemise arrachée ». La Cour d'Appel a confirmé les sanctions infligées en première instance. Elle a même condamné un des nôtres, qui avait été relaxé en première instance et poursuivi par le parquet, à 3 mois de prison avec sursis et une amende de 3 500 €. De plus, les frais à verser aux avocats de la partie adverse par nos camarades ont été doublés.

C'est une défaite pour la justice française.

Au cours de ce procès en appel, tout le monde s'est accordé à dire que les images fournies par l'entreprise Air France ne permettaient pas d'identifier le ou les auteurs de l'arrachage de la chemise du DRH.

Pire, les images visionnées ont été fournies par Air France, qui s'est bien gardée de transmettre TOUTES les images issues de ses nombreuses caméras de surveillance.

La justice a donc jugé sur la base d'images présélectionnées par Air France. **Indépendance ?**

Un procès de classe, qui plus est, très politique.

A partir du moment où le politique met son nez dans les affaires de la justice, l'indépendance de celle-ci ne peut plus être assurée.

C'est précisément ce qui s'est passé à partir du moment où Manuel Valls, premier ministre à l'époque des faits, est venu au siège de notre entreprise pour prononcer un discours à charge contre les salariés. Il a prononcé des mots inacceptables en parlant de « voyous » et en réclamant « des sanctions exemplaires ».

Il vient de les obtenir. **Indépendance ?**

Nous avons une pensée empreinte d'émotion et d'injustice profonde pour nos camarades dont les vies ont été piétinées pour l'exemple.

Nous leur apportons toute notre solidarité et nous leur assurons que ce procès inique ne fait que renforcer notre désir de lutter contre un système social et politique qui prend aux plus modestes pour donner aux plus aisés.

Malgré ce jugement dont la volonté est d'envoyer un signal fort à celles et ceux qui résistent au quotidien, nous restons plus que jamais DEBOUT.

Nous appelons l'ensemble des salarié(e)s à se mobiliser le 26 mai prochain.